

Année universitaire 2020-2021

DOSSIER DE CANDIDATURE A L'ADMISSION en Master MEEF Numérique et Sciences Informatiques

INSPÉ Toulouse Occitanie-Pyrénées – 56, avenue de l'U.R.S.S. – BP 64006 – 31078 TOULOUSE CEDEX 4

<u>Dossier à envoyer à :</u>	INSPÉ Toulouse Occitanie-Pyrénées Service de la Scolarité 56, avenue de l'U.R.S.S. – BP 64006 31078 Toulouse CEDEX 4	<u>Au plus tard le 20 août 2020</u>
------------------------------	---	--

ETAT CIVIL ET COORDONNEES

NOM : Nationalité :

Nom d'usage : Situation de famille

Prénom :

Né.e le :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Téléphone :

Courriel :

SITUATION en 2020/2021

- | | | |
|--|--|---|
| <input type="checkbox"/> Etudiant.e | <input type="checkbox"/> Salarié.e | <input type="checkbox"/> Demandeur d'emploi |
| <input type="checkbox"/> Allocataire pôle emploi | <input type="checkbox"/> Congé formation | |
| <input type="checkbox"/> Autre (préciser) : | | |
| <input type="checkbox"/> Situation de handicap nécessitant un accompagnement | | |

CURSUS SIMPLIFIE

<u>Diplôme</u>	<u>Domaine disciplinaire</u>	<u>Année</u>

Date :

Signature :

Master MEEF Numérique et Sciences Informatiques

PIECES A JOINDRE AU DOSSIER

(Les pièces demandées doivent être fournies dans l'ordre)

Photocopie recto-verso de la carte nationale d'identité ou du passeport

Lettre de motivation manuscrite.

Curriculum Vitae

Photocopie de tous les diplômes obtenus depuis le Baccalauréat

Photocopie de tous les relevés de notes depuis le Baccalauréat y compris l'année universitaire en cours

Le cas échéant : Attestation Enic-Naric (si diplôme délivré hors de France)

Le cas échéant : Justificatifs d'expériences professionnelles en correspondance avec le numérique et les sciences informatiques

Pour tout complément d'information sur la formation Master MEEF, prendre contact à l'adresse :

Josiane MOTHE : josiane.mothe@univ-tlse2.fr

Nadine Jessel : nadine.jessel@univ-tlse2.fr

Herve Luga : herve.luga@univ-tlse2.fr

Pour tout complément d'information sur la campagne d'admission, prendre contact à l'adresse : inspe.scolarite@univ-tlse2.fr

1 – Conditions requises

- Accès en Master 1^{ère} année : être titulaire d'une licence (ou diplôme BAC + 3)
- Accès en Master 2^{ème} année : être titulaire d'un master 1 (ou diplôme BAC + 4)
- Si vous êtes titulaires de diplômes étrangers permettant l'accès à l'université :
 - Pour les candidats titulaires de diplômes étrangers (Union Européenne incluse), il est obligatoire de vérifier dès à présent la reconnaissance de vos diplômes auprès du Centre ENIC-NARIC France pour le dépôt de candidature : www.ciep.fr/enic-naric-france
 - Pour les candidats titulaires de diplômes étrangers, de nationalité étrangère (hors Espace Economique Européen) et résidents à l'étranger, il est obligatoire :
 - si vous êtes résident dans l'un des 41 pays (Algérie, Argentine, Bénin, Brésil, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Chili, Chine, Colombie, Comores, Congo Brazzaville, Corée du Sud, Côte d'Ivoire, Djibouti, Egypte, Etats-Unis, Gabon, Guinée, Inde, Indonésie, Iran, Japon, Koweït, Liban, Madagascar, Mali, Maroc, Maurice, Mauritanie, Mexique, Pérou, République du Congo Démocratique, Russie, Sénégal, Singapour, Taiwan, Togo, Tunisie, Turquie et Vietnam, vous devez vous mettre en relation avec les Centres d'Etudes pour la France (CEF) en vous connectant au site internet correspondant au CEF du pays où vous résidez (exemple : www.algerie.campusfrance.org) et suivre les indications qui y sont mentionnées.

Pour plus d'information, consultez le site www.campusfrance.org.

Pour toute information complémentaire, adressez-vous à l'adresse : inspe.scolarite@univ-tlse.fr

2 – Consulter obligatoirement le calendrier et le guide des concours

- Sur le site du ministère de l'Education Nationale :
<http://www.devenirenseignant.gouv.fr/pid33963/se-reperer-dans-les-concours.html>

Public en reprise d'études

- Demandeur d'emploi
- Bénéficiaire d'un dispositif de formation professionnelle continue (CPF, CFP, PLAN de FORMATION ou autre financement)

L'inscription administrative relève a priori d'un statut « formation continue » : c'est le service de la Formation Continue de l'Université Toulouse Jean Jaurès qui le détermine.

Aussi vous devez **obligatoirement** :

- Au dépôt de votre candidature à l'INSPE Toulouse Occitanie-Pyrénées, et sans attendre la décision de la commission d'admission, **prendre contact** avec le service de la formation continue.
- A réception de la notification d'admission, **reprendre contact** avec ce service avant de vous présenter sur la chaîne d'inscription

Contacts au service de la Formation Continue

Université Toulouse Jean-Jaurès :

Brigitte COM

Tél. : 05 61 50 47 97
com@univ-tlse2.fr

Annick PUZENAT

Tél. : 05 61 50 41 02
annick.puzenat@univ-tlse2.fr

Christine PECHABADENS

Tél. : 05 61 50 37 41
reprise.etudes@univ-tlse2.fr

Validation d'Etudes Supérieures (VES)

La Validation des Etudes Supérieures (VES) permet de faire reconnaître des connaissances acquises et d'obtenir la validation d'une ou plusieurs Unités d'Enseignement (UE) d'un diplôme.

C'est le jury VES qui, après examen de la demande (fiche dument complétée, relevés de notes et diplômes justifiés), décide d'accorder la validation d'une ou plusieurs Unités d'Enseignement (UE) d'un diplôme.

Vous aurez la possibilité de formuler cette demande de VES lors de la rentrée pédagogique, début septembre 2020 auprès du secrétariat pédagogique de votre parcours.

Validation des Acquis (VA85)

La Validation des Acquis (VA85) est une démarche qui vise à faire reconnaître les connaissances acquises au cours d'expériences professionnelles et/ou de formation et/ou personnelles, et d'obtenir la dispense d'une ou plusieurs Unités d'Enseignement (UE) d'un diplôme.

Il est inutile de constituer un dossier de VA85 pour candidater à l'offre de formation de l'INSPE.

Après réception de la notification d'admission à l'INSPE Toulouse Occitanie-Pyrénées et à partir de fin août 2020, la demande de VA85 est à déposer au service de la formation continue (pôle de validation des acquis) de l'Université Toulouse Jean Jaurès. La procédure est payante et les frais s'élevaient au titre de l'année universitaire 2019-2020 à 110 €

Conseillère VA85 au service de la formation continue de l'Université Toulouse 2 Jean Jaurès

Martine SUDRES

Tél : 05 61 50 37 78 - Mél : va@univ-tlse2.fr

Validation des Acquis de l'Expérience (VAE)

La validation des acquis de l'expérience (VAE) offre la possibilité d'obtenir une partie ou la totalité d'un diplôme à condition de justifier au minimum d'une année d'expérience professionnelle et/ou extraprofessionnelle en rapport avec le contenu du diplôme souhaité.

Pour tout renseignement vous pouvez consulter le site de l'Université Toulouse Jean Jaurès en activant le lien suivant : <https://www.univ-tlse2.fr/accueil/navigation/formation-insertion/formation-continue/la-validation-des-acquis-de-l-experience-vae-444920.kjsp?RH=1370426584095>

Contact au service de la formation continue de l'Université Toulouse 2 Jean-Jaurès

Tél : 05 61 50 47 68 - Mél : infovae@univ-tlse2.fr